

**ROSA LUXEMBURG STIFTUNG**

BUREAU AFRIQUE DU NORD مكتب شمال افريقيا

# ENQUÊTE SUR LES OUVRIÈRES DU TEXTILE TUNISIEN



**LES LAISSÉES POUR COMPTE  
DE LA FAST FASHION**

**Olfa Belhassine**

Auteur : **Olfa Belhassine**

Editorial design and illustration : **Yessine Ouerghemmi**

---

Cette publication a été soutenue par les fonds de Fondation Rosa Luxemburg bureau Afrique du Nord.

L'auteur de cette publication porte l'entière responsabilité de son contenu et ne reflète pas obligatoirement l'opinion de la Fondation Rosa Luxemburg. Le contenu de cette publication peut être cité ou reproduit à des fins non commerciales, à condition que la source d'information soit correctement citée.

Publié par la Fondation Rosa Luxemburg Bureau Afrique du Nord, Juin 2024.  
[www.rosaluxna.org](http://www.rosaluxna.org)

**Olfa Belhassine** est journaliste et écrivaine. Elle a travaillé au quotidien La Presse pendant 34 ans, de 1989 à 2023.

Après la Révolution de 2011, elle publie sur Libération, Le Monde et Courrier International des articles témoignant de son expérience de journaliste avant et après la chute du régime du président Ben Ali. En 2013, elle obtient le premier Prix du journalisme du Centre de la Femme arabe pour son enquête sur le mariage coutumier (orfi) en Tunisie publiée sur le journal La Presse. Elle est depuis 2015 la correspondante en Tunisie de JusticeInfo.net, un site de la Fondation suisse Hironnelle, spécialisé dans la justice pénale internationale et la justice transitionnelle à travers le monde. En 2016, elle cosigne avec Hedia Baraket un ouvrage d'investigation sur la transition tunisienne : "Ces nouveaux mots qui font la Tunisie" (Editions Cérès).

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Introduction</b>	<b>5</b>
<b>2. Des contingents de salarié.e.s à 85 % féminins</b>	<b>6</b>
<b>3. Fin des Accords Multifibres, début du travail flexible</b>	<b>6</b>
<b>4. Une chaîne de production à trois séquences</b>	<b>9</b>
<b>5. Violences sexuelles : le grand tabou</b>	<b>11</b>
<b>6. La carrière totalement decousue de malika</b>	<b>12</b>
<b>7. Femmes de plus de 40 ans « out ! »</b>	<b>14</b>
<b>8. Plaintes pour licenciement abusif : le parcours des combattantes</b>	<b>16</b>
<b>9. Coopérative Les Mains Solidaires, ou la dignité retrouvée des ouvrières</b>	<b>18</b>
<b>10. Les infographies</b>	<b>20</b>
<b>11. Documentation Photographique</b>	<b>23</b>



85% des salarié.e.s du textile dans la région de Monastir sont des femmes. Il s'agit des petites mains de la fast fashion dont les conditions de travail sont des plus pénibles, voire des plus inhumaines dans l'univers de la sous-traitance en Tunisie. La suspension des Arrangements multifibres, depuis le début des années 2000, a aggravé encore plus les atteintes à leurs droits.

Dans cette enquête, nous avons tenté de faire entendre leurs voix pas toujours audibles sous nos cieux. Récits de supplices et histoires de résistances.

**K**sibet El Madiouni, un jour ensoleillé de février 2024. Il est midi passé de quelques minutes lorsque la petite ville, située à 10 km au sud de Monastir prend les couleurs des blouses des ouvrières du textile : rose, bleu, vert, mauve, blanc... Comme une estampille de l'affiliation des travailleuses à chacune des petites unités de confection de Ksibet El Madiouni. Des femmes, à la moyenne d'âge entre 20 et 40 ans investissent ici un bout de trottoir, là les escaliers d'une maison en construction, plus loin, un rond-point. Elles déjeunent vite en papotant la bouche pleine de nourriture. Des mineures de 15-16 ans, des petites Cosettes, émergent parmi les duos et les trios d'ouvrières. Pas le temps de prendre vraiment le temps, ni même de se défaire de son tablier : elles n'ont qu'une demie heure pour leur pause déjeuner en plein air. Car dans ces petits ateliers de couture, rassemblant en moyenne une trentaine d'ouvrières, parsemant les quartiers d'habitation de Ksibet El Madiouni et spécialisés dans la sous-traitance pour des marques internationalement connues comme Zara, Diesel, Levis, Benetton, Tommy, Dolce & Gabbana, Guess, Max Mara, Gap, Darjeeling, IKKS, Hugo Boss, Ralph Lauren, Marco Polo... les réfectoires ont avec le temps changé d'affectation. Ils ont été transformés en des sites pour entreposer les coupons de tissus et de la marchandise prête à l'export.

*« Elles sortent parce qu'elles ont également besoin de respirer l'air frais et de se réchauffer aux rayons de soleil. Beaucoup d'entre celles que nous avons interviewées, ont développé des allergies à la poussière, de l'asthme provoqué par les fibres du coton ainsi que des allergies aux produits toxiques utilisés pour teindre particulièrement les jeans. Apparaissent également très couramment chez ces ouvrières des troubles musculo-squelettiques du fait de la rigidité de leur position pendant des heures face à leurs machines à coudre et sur des sièges inadaptés à la pénibilité de leur travail »*,

témoigne Amani Allagui, coordinatrice des projets du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux de la section de Monastir. Une ONG, qui fait des droits des ouvrières du textile un sujet à la fois d'enquête de terrain<sup>1</sup> et de plaidoyer pour une meilleure prise en charge de leur accès à la santé.

Toutefois cette demie heure de pause, parfois grignotée par les patrons lorsque les commandes urgent à être livrées : *« Leur temps est précieux et le nôtre est démuné de valeur »*, proteste Fadhila, 32 ans, salariée du textile à Ksibet El Madiouni<sup>2</sup>, ne leur fait pas oublier les pressions exercées sur elles à longueur de journée et particulièrement cette course au rendement optimum soigneusement chronométrée par la *« cheffa »*, comme elles appellent leur supérieure. Et gare à la baisse de la cadence !

Mais comment font-elles les jours de pluie ou encore les midis de juillet-août lorsque le soleil à son zénith, écrasant, assommant, tuant, transforme les rues, la ville entière en une fournaise ?

---

<sup>1</sup> Mounir Hassine, **Violations des droits économiques et sociaux des femmes travailleuses dans le secteur du textile**, FTDES, 2014 In [https://ftdes.net/violations-des-droits-economiques-et-sociaux-des-femmes-travailleuses-dans-le-secteur-de-textile-monastir\\_\\_trashed/](https://ftdes.net/violations-des-droits-economiques-et-sociaux-des-femmes-travailleuses-dans-le-secteur-de-textile-monastir__trashed/)

<sup>2</sup> Les ouvrières du textile ont pour leur majorité requis l'anonymat. Nous avons donc changé leurs prénoms et caché leurs noms

## ● DES CONTINGENTS DE SALARIÉ.E.S À 85 % FÉMININS

Les conditions de travail des salariées du textile de Ksibet El Madiouni ressemblent à s'y méprendre à celles de milliers d'autres ouvrières de ce secteur, qui prennent chaque matin, les chemins des usines de plusieurs délégations du gouvernorat de Monastir : Ksar Helal, Jemmal, Khniss, Bembla, Menzel Nour, Sayada, Lamta, Bouhjar, Teboulba, Touza et Sahline. Monastir (160 km au sud-est de Tunis) est le premier pôle de production textile en Tunisie où sont implantées 397 PME spécialisée dans la confection, dont 86,5% totalement exportatrices<sup>3</sup>. Soit plus du quart de l'ensemble des entreprises du secteur au niveau national. Avec 70,77 % des entreprises de textile, cette filière emploie dans ce gouvernorat, 44 625 salarié.e.s, dont une majorité de femmes, près de 85%, selon l'étude du FTDES sur les violations des droits économiques et sociaux des femmes travailleuses dans le secteur du textile de la région de Monastir. Parce que primo, la couture reste un métier genré en Tunisie. Secundo, ses salaires plutôt bas, sont culturellement considérés comme des revenus d'appoint pour les ménages. Ce qui, traduit dans la réalité actuelle, n'est pas toujours vrai. Et tertio, cette main-d'œuvre féminine, plutôt nécessiteuse, au niveau scolaire relativement bas<sup>4</sup> a la réputation d'être peu encline à la contestation malgré le double joug de dominations patriarcales et capitalistes.

La filière du textile-habillement représente un levier de toute importance pour l'économie tunisienne avec une valeur d'exportation, qui a atteint 2,62 milliards de dinars (862,4 millions de dollars) au premier trimestre 2023, dépassant ainsi pour la première fois son niveau atteint durant la même période de 2019, a annoncé le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, dans un communiqué publié le mercredi 26 avril 2023<sup>5</sup>. Cependant ce secteur porteur reste totalement dépendant des marques et donneurs d'ordre européens. Ceux-là imposent aux sous-traitants locaux les exigences de qualité, de rendement, de délais et de rythme de travail coupés sur mesure sur le dictât de la fast fashion, dont les mots d'ordre sont : toujours plus vite, toujours plus de collections et de choix, à des prix toujours plus bas. Ce modèle, qui ne connaît plus les saisons, a un impact catastrophique tant sur les ressources humaines, sur le dos desquelles d'énormes profits sont réalisés, les articles du prêt à porter sont vendus en magasin à partir de trois fois leur prix de confection<sup>6</sup>. que sur les ressources naturelles et essentiellement les nappes phréatiques de la région de Monastir épuisées par les gros volumes d'eau utilisés notamment pour le lavage des jeans<sup>7</sup>.

## ● FIN DES ACCORDS MULTIFIBRES, DÉBUT DU TRAVAIL FLEXIBLE

La Tunisie est devenue le paradis du textile pour des pays européens comme la France, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne, depuis la mise en place de la Loi n° 72-38 du 27 avril 1972, relative à la création d'un régime particulier pour les industries produisant pour l'exportation. Une loi, promulguée dès l'avènement d'une libéralisation de l'économie tunisienne après l'expérience socialisante et collectiviste des années 60, où l'Etat avait nationalisé l'import-export par la création d'offices publics. Elle avait pour ambitions de créer le plus grand nombre d'emplois, d'améliorer les recettes en devises et d'augmenter la croissance. L'implantation des entreprises nées à la faveur de la Loi 72 aux capitaux détenus à 60% par des étrangers

<sup>3</sup> **Responsabilité des entreprises en matière des droits humains.** Étude exploratoire sur le secteur du textile dans le gouvernorat de Monastir, ASF, Mai 2023. In <https://asf.be/publication/french-corporate-responsibility-with-regard-to-human-rights-exploratory-study-of-the-textile-sector-in-the-governorate-of-monastir/>

<sup>4</sup> Ibid, Hassine In [https://ftdes.net/violations-des-droits-economiques-et-sociaux-des-femmes-travailleuses-dans-le-secteur-de-textile-monastir\\_\\_trashed/](https://ftdes.net/violations-des-droits-economiques-et-sociaux-des-femmes-travailleuses-dans-le-secteur-de-textile-monastir__trashed/)

<sup>5</sup> <https://maghrebemergent.net/tunisie-hausse-importante-des-exportations-du-textile/>

<sup>6</sup> Voir Documentaire : Zara : Infiltrés chez la marque numéro un du prêt à porter [https://www.youtube.com/watch?v=HjBcMHmWnwU&t=3s&ab\\_channel=DocumentaireSoci%C3%A9t%C3%A9](https://www.youtube.com/watch?v=HjBcMHmWnwU&t=3s&ab_channel=DocumentaireSoci%C3%A9t%C3%A9)

<sup>7</sup> Documentaire : Zara : Infiltrés chez la marque numéro un du prêt à porter

*« Sera largement favorisée – toujours au nom de l’emploi érigé en absolu – par l’instauration d’un système de soutien financier et d’encouragements fiscaux [...]. A cet effet, une armada de textes législatifs et d’organismes spécialisés sera mobilisée (loi d’août 1974. FOPRODI, API, AFI...) »<sup>8</sup>*

Le développement de la filière du textile de la sous-traitance a en plus été stimulé en 1976 par les Accords préférentiels multifibres avec l’Europe. Il s’agit d’accords à tendance protectrice à l’adresse de pays en développement comme la Tunisie, le Maroc, l’Egypte ou encore la République dominicaine, qui leurs permettaient de ne point subir la rude concurrence des gros fournisseurs pour exporter des quotas de vêtements vers les pays européens.

*« L’Arrangement multifibres constituait une dérogation importante aux règles fondamentales du GATT, notamment au principe de la non-discrimination. Le 1er janvier 1995, il a été remplacé par l’Accord de l’OMC (Organisation Mondiale du Commerce) sur les textiles et les vêtements qui met en place un processus transitoire en vue de la suppression définitive de ces contingents »<sup>9</sup>*

En 2005, l’accord, que considère l’organisation Ethique sur l’Etiquette comme : *« une rente artificielle [...] pour les pays ayant bâti autour du textile une industrie qui dans d’autres conditions n’aurait pas été compétitive<sup>10</sup> »* prend totalement fin. La Tunisie voit alors sa part du marché se restreindre comme une peau de chagrin, d’autant plus que comparé à la Chine qui exporte des produits finis, la Tunisie ne fait qu’assembler des tissus fabriqués ailleurs, procédé appelé *le travail à façon*.

*« Il ne lui reste que l’alternative des petits paquets fabriqués en de très courts termes intéressant certaines marques. Chose que les géants chinois n’arrivent pas à assurer avec leurs très gros volumes de production », fait remarquer Amani Allagui.*

L’étude du FTDES sur les Violations des droits économiques et sociaux des femmes... a bien démontré à quel point la suspension des arrangements multifibres avait entraîné des mutations au sein de la filière. Une évolution, qui a aggravé encore plus les atteintes aux droits des petites mains de la fast fashion.

*« En 2009 une mise à niveau de la filière a bien eu lieu, soi-disant pour augmenter sa capacité concurrentielle. Or cet ajustement s’est fait uniquement sur le compte du maillon le plus faible de la chaîne de production à savoir les femmes, qui y triment », affirme Mounir Hassine, directeur de la section du FTDES de Monastir.*

L’amendement du Code du travail en 1996 a introduit le contrat à durée déterminée (CDD), qui instaure le travail flexible, voire précaire, et ouvre la voie aux licenciements abusifs. Aujourd’hui, toujours selon les dernières études du FTDES dirigées par Mounir Hassine, 85% des contrats des ouvrières du textile sont à durée déterminée, elles n’étaient que 50% à s’inscrire dans ce travail à caractère précaire en 2013<sup>11</sup>. D’autre part, la filière de l’habillement, qui employait jusqu’à 2007, 250 000 ouvrier.e.s a perdu 100.000 salarié.e.s. Probablement parti.e.s renforcer les rangs toujours plus massifs de ces nombreuses et clandestines unités de production informelles, qui pour leur plupart produisent pour le secteur... formel ! De minuscules entreprises ouvertes dans des garages ou des salons de maisons particulières, connues par leur environnement de travail et leur rémunération ne tenant compte d’aucune couverture sociale, ni d’aucune convention collective, ni encore d’aucune norme de sécurité du travail.

---

<sup>8</sup> Hassine Dimassi et Hédi Zaiem : L’industrie : mythe et stratégies, In Tunisie au présent. Une modernité au-dessous de tout soupçon ? <https://books.openedition.org/iremam/2558?lang=fr>

<sup>9</sup> **Le dico du commerce international.** <https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/arrangement-multifibres-amf.html>

<sup>10</sup> La fin des Accords Multifibres, Etique sur l’Etiquette. [https://ethique-sur-etiquette.org/IMG/pdf/syntheseESE\\_AMF.pdf](https://ethique-sur-etiquette.org/IMG/pdf/syntheseESE_AMF.pdf)

<sup>11</sup> [https://ftdes.net/violations-des-droits-economiques-et-sociaux-des-femmes-travailleuses-dans-le-secteur-de-textile-monastir\\_\\_trashed/](https://ftdes.net/violations-des-droits-economiques-et-sociaux-des-femmes-travailleuses-dans-le-secteur-de-textile-monastir__trashed/)

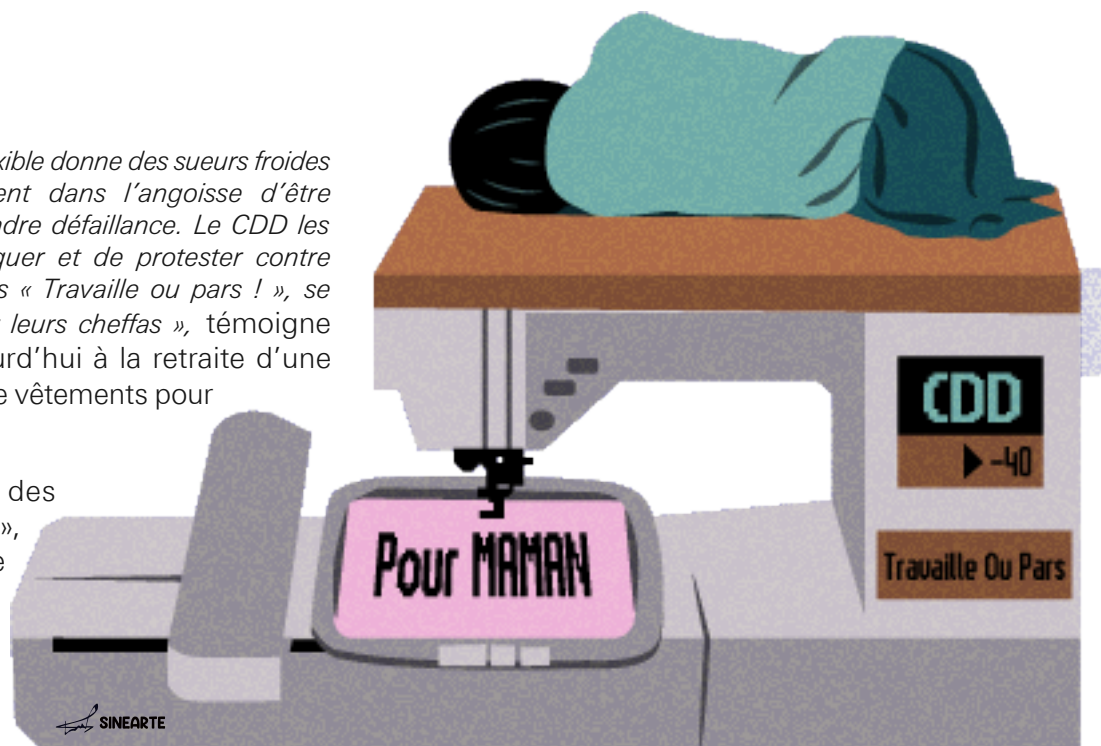
« Ce genre de contrat flexible donne des sueurs froides aux femmes, qui vivent dans l'angoisse d'être renvoyées pour la moindre défaillance. Le CDD les empêche de se syndiquer et de protester contre l'érosion de leurs droits « Travaille ou pars ! », se voient-elles répéter par leurs cheffas », témoigne Sémia, 55 ans, aujourd'hui à la retraite d'une usine de confection de vêtements pour hommes à Jemmal.

Sémia fait partie des ouvrières « privilégiées », dit-elle, de la première génération des salariées de la Loi 72. Celles, qui ont été titularisées avant la fin des accords multifibres. « Un autre temps, un autre type de traitement des ouvrières », regrette-elle.

La flexibilité du travail tend à marquer le métier du prêt à porter, par le sceau de l'instabilité. Ses couturières migrant au cours de leur carrière, d'un atelier à l'autre, à la recherche de méthodes de management plus souples et de conditions de rémunérations plus décentes. La carrière totalement décousue de Malika, 45 ans, à force d'allers-retours entre l'usine, les séquences de repos et la chasse acharnée d'entreprises à visage humain en est l'exemple le plus patent.

Cette quête continuelle va toutefois se répercuter négativement sur le montant de leur pension, une fois atteint l'âge de leur retraite.

La retraite ? Raoudha, 30 ans, n'y pense absolument pas. Ce qui la préoccupe réellement c'est comment arriver à envoyer de l'argent mensuellement à ses vieux parents vivant de leur petit lot d'agriculture dans la campagne de Regueb, dans le gouvernorat de Sidi Bouzid. La jeune femme, au regard vert clair, vif et perçant creusé par des cernes violettes autour des yeux, a quitté sa ville natale depuis dix ans pour venir travailler dans une grande entreprise de textile à



Ksar Helal, où affirme-t-elle : « les conditions sont globalement bonnes et la rétribution décente, 850 DT par mois ». Nous la rencontrons à la station des louages de Monastir, en son jour de congé.

« Mon salaire presque transféré totalement à mes vieux parents, il ne me reste que des miettes pour vivre et payer la colocation de ma maison. Alors j'essaie de me débrouiller d'autres petits boulots, dont les ménages ».

Nahla Sayadi, responsable du service femmes, jeunesse et médias à la section de Monastir de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) raconte comment les femmes provenant des zones intérieures, plus nécessiteuses encore que celles des régions côtières, corvéables à merci, sont ramenées de leurs villages par les employeurs à coups de bus remplis à ras :

« La main d'œuvre des villes du Sahel est devenue plus exigeantes après 2011, donc moins docile pour les patrons. D'où le recours à cette filière, qui s'avère encore plus fragile. D'autant plus que certaines femmes se trouvant démunies après avoir envoyé leur mandat mensuel à la famille, recourent à la prostitution pour survivre. Un phénomène, que nous avons observé ici cette dernière décennie »

## ● UNE CHAÎNE DE PRODUCTION À TROIS SÉQUENCES

**S**i les usines de la région de Monastir s'inscrivent dans la sous-traitance des collections de la fast fashion, ou *le travail à façons*, elles incarnent la troisième et dernière séquence d'une chaîne, à la tête de laquelle se trouvent les donneurs d'ordre : de grands distributeurs et entreprises mères des marques connues, comme Zara ou Benetton. Ce sont les maîtres absolus de l'industrie du textile. Or, ceux-ci ne traitent pas directement avec les intervenants des pays où sont confectionnés leurs articles, dont les modèles et idées sont puisés largement dans les images des défilés de la haute couture, qui se succèdent lors des fashion week, à Paris, Milan, Londres, New York... Ils recourent, en fait, à des intermédiaires, à savoir les plateformes auxquelles ils envoient leurs offres et leurs exigences : qualité, délais de production, coût, timing des commandes... Chaque maillon de cette chaîne exerce des pressions sur celui qui le succède. Le plus fragile des trois est bien le dernier : le sous-traitant. Puisqu'il est totalement dépendant des dispositions, du bon vouloir et des prescriptions des pays européens. « *Les sous-traitants sont aussi ceux qui empochent le moins de bénéfices inhérents au processus de production et de commercialisation de la fast fashion, leur marge étant bien en dessous tant des grands distributeurs que des plateformes* », atteste Mounir Hassine.

Or dans les laboratoires des donneurs d'ordre où sont déterminés les processus techniques, le coût des articles et la cadences de travail, les ambiances professionnelles, plus respectueuses des droits humains n'ont rien à voir avec des lieux à l'inconfort permanent des pays en développement. A preuve : le drame du Rana Plaza au Bangladesh, le 24 avril 2013. L'effondrement de cette construction insalubre, au service de la Fast Fashion qui confectionnait des vêtements pour les grandes marques occidentales comme Benetton ou Zara a entraîné la mort de 1 134 personnes et dans son sillage, une indignation quasi internationale.

Pour décrocher le business, les sous-traitants tunisiens, en ces temps de fin des quotas des accords multifibres, n'ont pas la possibilité de négocier les prix des commandes. Alors, ils s'adaptent en rognant sur les droits des ouvrières, « les oubliées des machines à coudre »<sup>12</sup>.

*« Totalemment soumis aux pays européens, à leur contexte économique et même politique, les sous-traitants souffrent depuis le 7 octobre 2023, date du déclenchement de la guerre entre Israël et Gaza. Le soutien total et inconditionnel des autorités tunisiennes à la résistance palestinienne exprimé par les hautes autorités du pays, a eu des répercussions négatives sur la cadence de travail des ateliers de confection de la région de Monastir. Certains des donneurs d'ordre étant d'origine juive, ont boycotté, et continuent à le faire la Tunisie »,*

soutient Iheb Ben Salem, directeur exécutif de la coopérative de textile, Les Mais solidaires, à Ksibet El Madiouni.

---

<sup>12</sup> Documentaire : Les oubliées des machines à coudre, [https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=3se\\_VEx3WYt&ab\\_channel=DestinationQu%C3%A9becsansfronti%C3%A8res](https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=3se_VEx3WYt&ab_channel=DestinationQu%C3%A9becsansfronti%C3%A8res)





## ● VIOLENCES SEXUELLES : LE GRAND TABOU

**S**ix catégories de salarié.e.s remplissent les entreprises de l'habillement. En bas de l'échelle (catégorie 1), se déploient les femmes de ménage. Puis arrivent, avec la catégorie 2, les nouvelles recrues, que la *cheffa* chargera des tâches plutôt simples : repassage, étiquetage et emballage. Le plus gros des contingents représente les couturières attelées à leurs machines (catégorie 3), certaines porteuses d'un certificat d'aptitude professionnelle. Celles-là sont payées aujourd'hui autour de 700 DT par mois. Puis viennent les ouvriers/ouvrières qualifié.e.s et notamment les coupeurs/coupeuses. Si dans le passé ce métier était strictement masculin pour l'effort physique qu'il demande, il se féminise aujourd'hui de plus en plus. La catégorie 5 est réservée au mécanicien, un homme en général, et à la cheffe d'atelier (plutôt une femme), sous la responsabilité de laquelle le mécanicien en confection effectue les opérations de montage et d'assemblage d'articles à base d'étoffes. Il maîtrise diverses machines à coudre programmables ou non (piqueuse plate, surjeteuse, automate de couture...). La *cheffa* et le mécanicien sont payés aujourd'hui autour de 1.200 DT. Le ou la cheffe qualité et le ou la cheffe rendement se trouvent au sommet de l'échelle de la production, leur salaire peut équivaloir à 1.500 DT et même plus. L'administration chapeaute les diverses équipes de la chaîne de production.

Le secteur du textile suit, majoritairement, le régime de 48 heures. Les journées de travail sont d'au moins huit heures.

*« La difficulté de concilier entre les obligations professionnelles et les obligations familiales est à l'origine de grandes souffrances vécues par les femmes enceintes et les mères allaitantes. Pour 52 % des syndicats de base du secteur THCC [textile habillement cuir et chaussures], l'horaire de travail ne permet pas de concilier le temps de travail et le temps de vie familiale. La durée légale de 48 heures ne protège pas les travailleurs contre une fatigue excessive et ne leur donne pas un temps de loisir raisonnable, ni la possibilité de se détendre et ni de mener une vie sociale. Dans la plupart des pays africains, la durée hebdomadaire normale légale est inférieure à 48 heures », écrit Said Ben Sedrine<sup>13</sup>.*

Quand ils sont comptabilisés, ni les heures supplémentaires, ni les jours fériés ne sont généralement majorés conformément à la loi. Avec 18 jours seulement de congé payé, les syndicats jugent ce laps de temps de repos insuffisant pour les employé.e.s du textile.

*« On pourrait imaginer que des femmes ayant acquis des compétences professionnelles à l'usine pourraient demander un prêt pour l'achat du matériel et s'autonomiser en ouvrant un atelier à elles. Cela peut arriver pour certaines. Mais pour celles qui pendant des années sont assignées à une seule tâche, coudre un ourlet ou un entre jambe d'un pantalon par exemple, leurs qualifications ne vont pas dépasser le degré zéro de la couture »,*

témoigne Chiraz, 32ans, diplômée d'une école de stylisme, qui après avoir passé deux années en tant que cheffe qualité dans une grande chaîne de valeur à Ksar Helal a inauguré l'année passée sa propre marque, qu'elle commercialise sur Internet.

---

<sup>13</sup> Ben Sedrine Said, Amami Mongi, Friedrich-Ebert-Stiftung : **Avenir des industries de textile, habillement, cuir et chaussure Pour une politique industrielle durable axée sur le travail décent**, Tunisie, 2021. <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/tunesien/18491.pdf>

Les violences de tous types jalonnent le quotidien des femmes. Violences économiques et harcèlement moral certes, mais pas seulement. Les violences sexuelles sont le grand tabou de ce monde majoritairement féminin : « Pour la stigmatisation sociale que cela peut provoquer, ce problème, les ouvrières l'évoquent à demi-mot. Notamment lors des entretiens que nous avons menés pour l'étude de l'UGTT sur « *Femmes et violences de genre sur les lieux de travail* ». Elles nous ont restitué alors ce qui se passe parfois dans les coulisses de leur atelier : ce chef, qui vient interroger une jeune employée sur sa vie intime ou ce gardien,

qui a installé une caméra dans les toilettes pour dames et qui a été attrapé la main dans le sac », déclare Nahla Sayadi. L'Inspection du travail de Monastir intervient-elle pour rectifier le tir et pousser les patrons à améliorer les conditions de travail de leurs employé.e.s ? Or avec uniquement 21 inspecteurs.trices, qui cumulent ensemble une moyenne de 1600 inspections par an, les interventions de ce corps restent très limitées et insuffisantes, comme le constate l'étude d'ASF sur La responsabilité des entreprises en matière de droits humains (Mai 2023).

## ● LA CARRIÈRE TOTALEMENT DÉCOUSUE DE MALIKA

**V** isage riant et silhouette menue, Malika, 45 ans, que nous rencontrons dans une boutique de prêt à porter féminin à Monastir aborde un air épanoui. Dans ce magasin du centre-ville, elle règne en vendeuse principale depuis deux ans, elle est la meilleure conseillère mode de ses clientes. Malika n'en pouvait plus du rythme infernal des ateliers de textile de Ksar Helal où elle a commencé à travailler depuis l'âge de 13 ans, pour imiter l'exemple de ses tantes et cousines.

« Avons-nous donc le choix ? L'usine reste la seule alternative des filles en échec scolaire de Ksar Helal ? », soupire Malika.

Ses trente ans de carrière ont été entrecoupés de plusieurs périodes de rupture avec l'usine, allant d'un mois à trois années.

*« Je quittais dès que j'étais assaillie par un état d'épuisement physique et psychologique. Il me fallait renouveler mes forces avant de rejoindre de nouveau l'entreprise. L'été, sous 40 degrés à l'ombre, nous cousions des manteaux en fourrure pour les collections de l'hiver, sans même un ventilateur pour rafraîchir l'air. La sueur coulait de nos têtes aux pieds. L'hiver, nous grelottions dans des ateliers livrés aux courants d'air. Je terminais mes journées, ankylosée aux genoux et les deux bras engourdis, pesant plus lourd que les machines à coudre ».*

Il s'agit de l'autre côté du miroir de l'image chic, raffinée et glamour de la fast fashion...

Malika se rappelle comment une fois lorsqu'elle a refusé de travailler un dimanche, sa *cheffa* s'est bien vengée d'elle les jours d'après, la mettant sur une machine à moitié défectueuse et l'éloignant de ses amies tout en continuant à la réprimander et à l'humilier pour le moindre de ses gestes. Elle se rappelle encore les jours heureux, les jours de la paye :

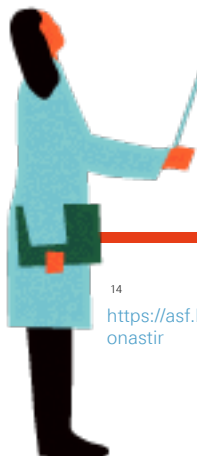
*« Lorsque notre patron venait à l'atelier la mine renfrognée, jurant comme un charretier, nous cherchant la petite bête pour chacun de nos gestes : c'étaient les signes que nous allions enfin recevoir nos salaires ! ».*



Malika, certes aujourd'hui moins bien payée qu'à l'usine mais beaucoup plus sereine et heureuse, a récolté de ses cycles passés de travail acharné des varices profondes à force de se maintenir debout devant la table de repassage. Elle n'a heureusement pas attrapé les troubles musculo-squelettique (TMS), connus pour survenir au moment où le(a) salari.é.e dépasse ses capacités fonctionnelles et ne bénéficie pas d'une récupération suffisante. Ces troubles, qui empêchent aujourd'hui Fethia, 60 ans, victime de la fermeture sans préavis de l'entreprise belge Absorba en 2013, d'articuler son poignet : « les douleurs me réveillent la nuit. Je ne peux même plus tenir un verre à la main, car je risque de lâcher tout objet que je porte », se plaint-elle.

Reconnues comme maladies professionnelles par la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), ces maux

*« présentent un réel risque pour la santé des ouvrières et deviennent souvent, source de leur exclusion du marché de l'emploi [...] Par ailleurs, l'industrie du textile est fortement exposée aux risques des accidents de travail liés à la machine. En 2018, d'après les rapports de la CNAM, près de 4000 ouvrier.ess du secteur ont été victimes d'accidents de travail en Tunisie » <sup>14</sup>*



<sup>14</sup>

<https://asf.be/publication/responsabilite-des-entreprises-en-matieres-des-droits-humains-etude-exploratoire-sur-le-secteur-du-textile-dans-le-gouvernorat-de-monastir>



## ● FEMMES DE PLUS DE 40 ANS « OUT ! »

« Ils nous prennent en bonne santé, nous usent jusqu'à l'os et nous jettent toutes forces épuisées ! ».

**C**ette phrase a bien été prononcée au moins une dizaine de fois par les ouvrières du textile que nous avons interviewées, celles notamment ayant plus de 40 ans. Car dans ce monde sans pitié des machines à coudre à la vitesse infernale, 45 ans est l'âge fatidique pour les femmes ! Devenues moins productives qu'à 20 ans, leur employeur va tout faire pour se débarrasser d'elles.

« La méthode douce consiste à ne pas renouveler les contrats des ouvrières en CDD ou à les transférer vers une autre unité tout en changeant leur spécialité. Elles doivent alors recommencer leur carrière à zéro. Leur titularisation n'est plus pour demain. La méthode brutale se traduit par une machination plus sophistiquée, la fermeture sans préavis de l'entreprise, tout en commençant plusieurs mois auparavant à s'abstenir de payer les employé.e.s y compris ceux et celles en contrat à durée indéterminée, CDI, et à les déclarer à la Caisse nationale de sécurité sociale. En fin de parcours, le chef d'entreprise délocalisera sa chaîne de valeurs, adoptera un nouveau nom légal et recrutera une nouvelle main d'œuvre toute jeune », explique Mounir Hassine.

Jamila Boussaid, présidente de la Coopérative de textile Les Mains Solidaires et en même temps chef de son atelier, âgée de 58 ans, aborde un foulard couleur parme sur la tête, seul signe de coquetterie, en a vu de toutes les couleurs de ses années passées à l'usine belge Absorba :

« Cela s'est passé devant mes yeux. J'ai vu comment on a déposé des articles finis dans le sac de ma copine partie aux toilettes. Elle a supplié, pleuré, s'est défendue... Mais l'administration ne l'a pas crue. Évident, la direction était complice de la manœuvre. Par peur du scandale, ma copine a cédé tous ses droits. J'étais incapable de témoigner en sa faveur, car je savais qu'avec un tel acte de bravoure et de dissidence, je risquais de perdre ma place moi aussi », se souvient Jamila Boussaid.

Neyla, 58 ans, fait partie, soutient-elle des « martyres vivantes » d'Absorba. En fermant définitivement ses portes en 2013, l'usine aux multiples chaînes de valeur a laissé derrière elle 2500 personnes au chômage. Neyla regrette ces temps où elle partait fière et motivée vers l'entreprise, car sachant que sa paye va aider aux dépenses du ménage et surtout à l'éducation supérieure de ses deux enfants : « Un seul salaire ne suffit plus avec l'augmentation vertigineux du coût de la vie et l'inflation galopante. L'homme ne peut pas se charger de tout, du loyer, de la nourriture, des dépenses imprévues. Depuis mon arrêt subi de travail, notre situation a dégringolé dans la pauvreté ».

Le spectre du travail informel guette alors des bataillons de femmes, d'autant plus qu'elles vont d'une part, perdre dès leur mise au chômage le carnet de soins leur permettant une prise en charge à l'hôpital public et d'autre part découvrir que leur retraite ne correspond que rarement ni aux années de travail passées dans l'entreprise, ni au montant de leur salaire.

Parmi les raisons, qui ont poussé Malika à quitter pour tout jamais l'usine, les pratiques frauduleuses de l'un de ses anciens employeurs ». C'est celui avec lequel elle a travaillé six années de suite, pensant qu'il était le plus indulgent et le plus honnête de tous : « Il relevait 70 DT sur mon salaire mensuel, sans toutefois verser le moindre millime de ma cotisation à la Caisse de sécurité sociale », se souvient-elle, la voix tremblante de dépit.

En 2014, l'enquête du FTDES relevait que 26 % des employé.e.s de la confection ne bénéficiaient pas de couverture sociale<sup>15</sup>.

<sup>15</sup> [https://ftdes.net/violations-des-droits-economiques-et-sociaux-des-femmes-travailleuses-dans-le-secteur-de-textile-monastir\\_\\_trashed](https://ftdes.net/violations-des-droits-economiques-et-sociaux-des-femmes-travailleuses-dans-le-secteur-de-textile-monastir__trashed)





## ● PLAINTES POUR LICENCIEMENT ABUSIF : LE PARCOURS DES COMBATTANTES

**F**ethia, Jamila, Neyla, Najah, Amel... et les deux mille et quelques ouvrier.e.s de toutes catégories ont reçu des jugements en leur faveur après avoir porté plainte contre la fermeture sans préavis de l'usine Absorba en 2013. Or, les mesures de réparations décidées par les tribunaux et estimées à plusieurs milliers de dinars au profit de chacun.e restent le plus souvent lettre morte. Comment les faire exécuter quand le patron étranger a déjà plié bagages, ne laissant derrière lui qu'un matériel en fin de carrière, lorsqu'il n'a pas abandonné traites et dettes non payées ?

Sur les 25 000 DT qu'elle devait recevoir à l'issue de la saisie judiciaire de l'usine belge et du verdict de l'affaire Absorba, Fethia n'a jusqu'à ce jour reçu aucune indemnisation. Najah, 58 ans et plusieurs batailles syndicales à son actif pour améliorer les conditions de travail de ses collègues a empoché 2, 000 DT sur les 28,000 DT qui lui sont dus. Mais toutes les deux savent que leur longue bataille judiciaire ne débouchera sur rien. A part sur un océan d'amertume, où elles se noient à chacune de leurs rencontres...

Pour la syndicaliste Nahla Sayadi, les fermetures sans préavis ont connu une augmentation notable après la révolution de janvier 2011, « *au moment, où les employé.e.s du textile ont acquis une certaine conscience sociale* », fait-elle remarquer.

Ainsi en 2016, la Fédération générale du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure, affiliée à l'Union générale tunisienne du travail, a mené une grève sectorielle dans différents gouvernorats de la République pour protester contre la détérioration de la situation sociale des employé.e.s suite à un manque de transparence dans la méthode de calcul de l'augmentation des salaires. Les contestataires avaient également exigé la modification de la déduction fiscale pour les bas salaires de leur profession.

Nahla Sayadi a, en 2023, suivi l'affaire d'une entreprise de confection de tenues militaires située sur la route de Kheniss et a été associée aux séances de conciliation, qui se tenaient au siège du gouvernorat. Les premiers signes de la fermeture prochaine de l'usine sont apparus avec la liquidation progressive du matériel engagée par le patron. Les ouvrier.e.s ont vite compris, en se rappelant les mêmes faits dont ont souffert leurs collègues dans d'autres PME, qu'il ne leur restait plus beaucoup de temps avant de basculer dans le chômage. Ils ont alors décidé de mettre en place un sit in ouvert jour et nuit dans les murs de l'usine :

*« Les femmes étaient les plus vigilantes, les plus vaillantes et les plus déterminées. Admirables toutes ! On était en hivers, il faisait un froid glacial. Je me rappelle d'une jeune femme, qui venait juste d'accoucher et qui tenait à accompagner ses coéquipier.e.s dans leur mobilisation. S'assigner volontairement à résidence dans l'usine représentait pour elles/eux la seule manière d'empêcher le patron de vendre le reste des biens au premier venu et de décamper sans les indemniser totalement. Ils/Elles ont tenu bon jusqu'au bout. J'jusqu'au jour où ils/elles ont pu obtenir leurs indemnités »,* raconte la responsable syndicale.

Une autre histoire de résistance a marqué l'actualité de l'année 2016. Après la cessation du versement de leur salaire en janvier, les 67 femmes de l'usine Marmotex, de la Chebba, dans le gouvernorat de Mahdia, ont, après avoir manifesté dans la rue, choisi en mars 2016 la voix de l'autogestion pour sauver leur usine de confection de vêtements de déguisement totalement exportatrice. Un accord avait été trouvé avec l'UGTT, l'inspection du travail et le propriétaire. Cependant le patron, un homme puissant et influent dans la région, a tout fait pour saboter le projet en exerçant des pressions sur tous ceux et celles, qui ont voulu collaborer avec les initiatrices de cette expérience. La coopérative en construction, au grand dam de ses fondatrices, s'est écroulée...





SINEARTE

Or l'initiative a bien été retenue par la section de Monastir du Forum tunisien des droits économiques et sociaux, qui en 2020 a ouvert une coopérative de textile à Ksibet El Madiouni. Appelée « Les Mains Solidaires », l'usine a réussi à réintégrer dans le marché du travail 50 femmes, pour leur plupart âgée de plus de 40 ans, rejetées par un ogre mangeur d'hommes et de femmes nommé production non-stop de la fast fashion.

## ● COOPÉRATIVE LES MAINS SOLIDAIRES, OU LA DIGNITÉ RETROUVÉE DES OUVRIÈRES

**R**etour à Ksibet El Madiouni. Encore un jour de février 2024. La coopérative Les Mains Solidaires est sise sur l'avenue Bourguiba, au cœur de la ville. A l'intérieur, l'atelier de taille moyenne, dispose d'une large table pour la coupe, des chaudières (postes de repassage), ainsi que d'un magasin, qui regorge de robes pour dames, d'articles de sport masculins et de vêtements pour le prochain Aïd destinés aux enfants, fabriqués dans le cadre de la sous-traitance pour des marques étrangères et tunisiennes. L'unité de production, une fébrile fourmilière, regroupe une trentaine de femmes en blouses couleur rose, bordeaux, bleu, blanc, dernières traces du label des usines où elles ont travaillé avant de rejoindre la coopérative. Mains agiles et l'air appliqué, profondément concentrées sur leurs tâches, elles sont attelées à leurs machines à coudre. La différence ici par rapport aux 396 entreprises de confection de la région, consiste dans le fait que les ouvrières dirigent elles-mêmes leur société ! Selon un modèle puisé dans l'économie sociale et solidaire, centrée sur l'humain.

*« Elles sont partie prenante de l'affaire, voilà le secret de leur motivation. Les décisions concernant la stratégie de notre société se prennent d'une manière collégiale. Les ouvrières élisent lors d'une Assemblée générale les membres du conseil d'administration de la société »,* explique Jamila Bousaid, élue par le Conseil d'administration, directrice de la coopérative.

Dans Les Mains Solidaires, les ouvrières bénéficient de tous leurs droits et d'une rémunération conforme aux conventions collectives. Affranchies du système de la fast fashion ou de la mode à tout prix, elles ont le choix soit de rester chez elle pour travailler à la pièce soit de rejoindre l'atelier.

*« Nous sommes ici, unies, connaissant tout les unes sur les autres, tel une seule famille ! »,* s'exclament tout de go Cherifa, 52 ans et Ibtissem, 44 ans, toutes deux héritières d'une carrière de deux décennies et demi dans les petites, moyennes

et grandes entreprises de sous-traitance.

Cette souplesse érigée en politique de management, d'autant plus que certaines femmes habitent loin, et /ou ont des personnes âgées ou des handicapés à leur charge, rend toute sa dignité à un métier qui s'est déshumanisé avec la fin des accords multifibres et le règne du profit au détriment de la santé et de l'équilibre des petites mains de la mode.

Dans le bureau de la présidente, trônent deux portraits d'anciennes ouvrières, compagnes de route de Jamila Bousaid, ceux d'Emna Zayati et de Raoudha Bousrih, décédées trop jeunes en 2021, à l'âge de 55 ans, des suites de maladies professionnelles. Personne ici ne veut les oublier !

L'histoire des Mains Solidaires, commence au début de l'année 2020 lorsqu'un groupe d'employées de l'habillement âgées de plus de 40 ans et licenciées abusivement, vient frapper à la porte du Forum tunisien des droits économiques et sociaux. Elles connaissent bien quelques-uns de ses membres les ayant interviewés dans le cadre d'enquêtes sur la précarité de l'emploi dans la filière du textile. Plusieurs d'entre elles avaient des affaires judiciaires en cours depuis bien longtemps contre des patrons partis sans laisser d'adresse ainsi que des dizaines d'années d'expérience à leur actif. Au bout d'une traversée du désert, elles se sont retrouvées sans ressources d'où leur requête au FTDES, inspirée des slogans de la révolution de 2011 : *« Emploi, liberté et dignité ! »*. C'est là où l'idée d'une entreprise autogérée, comme à Chebba trois années auparavant, refait surface. Portée par l'enthousiasme de ses fondatrices, la coopérative est créée en mars 2020, en pleine crise du Covid.

L'aventure s'avère semée d'embûches. Périlleuse ! Car la loi relative à l'économie sociale et solidaire adoptée par le parlement le 17 juin 2020, est restée suspendue, figée dans le temps : elle n'a pas été suivie de décrets d'application la rendant viable.

Conséquence, les deux principaux blocages rencontrés par Les Mains Solidaires résident dans une administration conservatrice, qui ne reconnaît que les petites coopératives agricoles gérées par les femmes. Et surtout dans la concurrence déloyale et inégale avec les produits issus de l'informel qu'ils soient locaux ou importés de Turquie ou de Chine.

*« Nous avons commencé par un produit simple à réaliser comme les serpillières. Toutes charges confondues, les nôtres devaient se vendre 538 millimes l'unité. Or, les ateliers clandestins, dont la main d'œuvre précaire ne jouit d'aucune couverture sociale, les offraient aux distributeurs à 450 millimes seulement. Notre stock a failli pourrir à force d'attendre une éventuelle commercialisation »,* témoigne Iheb Ben Salem, le directeur exécutif de la coopérative.

Les femmes ont alors travaillé sur un catalogue illustré de multiples articles et modèles de leur propre création, à base de matériaux eco-friendly et démontrant la large palette de leur savoir-faire : T-shirts pour hommes et pour femmes, joggings multi-sexe, blousons à capuche, dossards, tabliers, sacs en tissu, jetées de table, boîtes à rangement, articles inspirés de l'artisanat, serpillière et lavettes.

*« Nous avons fait du porte -à -porte pour montrer le catalogue à des commerçants tout en expliquant notre démarche. Ils louaient la qualité du travail et l'intérêt de notre projet social. Mais rien de plus. Aucune négociation n'aboutissait. On n'arrivait point à concurrencer le marché de l'informel. Si ce n'est le soutien du FTDES, qui vendait nos produits lors de ses colloques et événements, nous aurions nous aussi mis la clé sous la porte. Alors on est retourné vers la sous-traitance du travail à façon, qui nous assure, bon an, mal an, des commandes à même au moins de garantir le paiement des salaires de notre personnel »,* se désole Iheb Ben Salem.

Aujourd'hui, malgré le soutien financier pour l'achat du matériel de couture offert par l'Union européenne et le CCFD-Terre solidaire ainsi que toute la bonne volonté de l'équipe, sa créativité et sa détermination, c'est la pérennité des Mains Solidaires qui semble en jeu.

Mounir Hassine, lui non plus ne cache pas ses illusions perdues, ni ses frustrations. Ni encore sa colère :

*« Nous avons arraché ces 50 femmes à une situation de chômage, inhérente aux lois iniques du pays, protégeant plus les investisseurs que les employés.e.s. Au lieu de nous épauler que fait l'État ? Il nous impose de payer 19% de TVA sur les salaires, à l'image des autres PME. Ce qui nous prive d'une petite marge de bénéfice, susceptible de développer la société et de mettre en place un fonds social. D'autre part, les hypermarchés, qui dans les pays développés valorisent le label « Produit issu de l'économie solidaire », se sont détournés de notre projet. Si l'État avait activé la Loi sur l'ESS, nous aurions pu bénéficier de lignes de crédit pour les coopératives et surtout d'un quota de commandes sur ses marchés publics de textile ».*

Petit à petit d'autres ouvrières aux blouses couleur rose, bordeaux, bleu, blanc rejoignent la discussion dans le bureau de Jamila Bousaid. Comme lorsqu'elles ont ramené leurs machines à coudre pour lancer l'entreprise, elles continueront de se démener pour poursuivre l'aventure de leur coopérative.

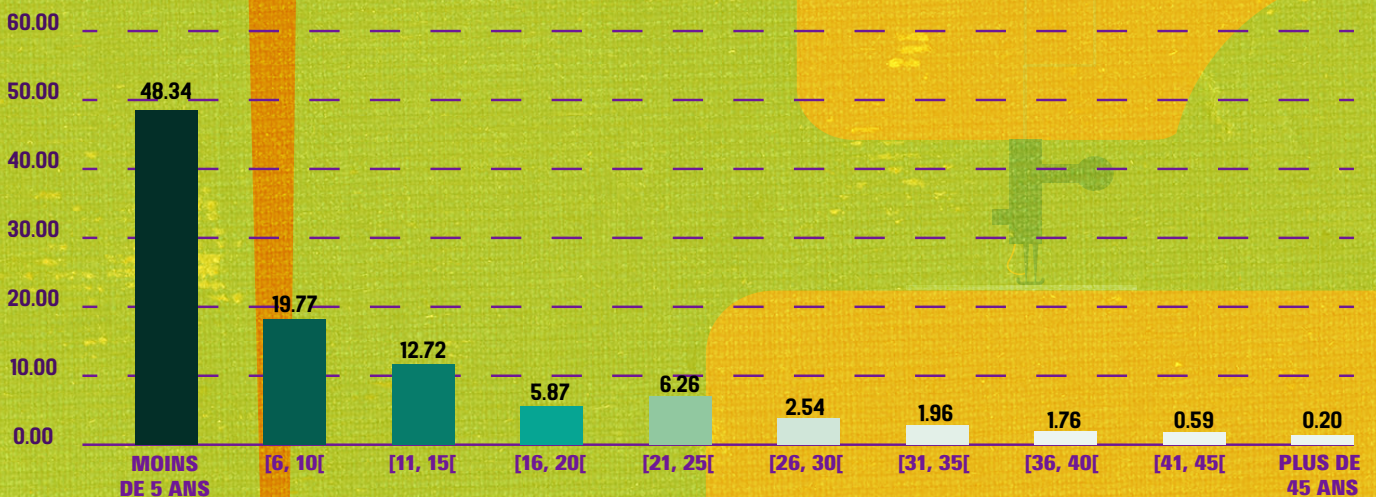
Les Mains Solidaires reste, malgré vents et marées, un point lumineux dans ce sombre océan d'entreprises régies par un système asservissant femmes et hommes.



**STRUCTURE DES ENTREPRISES DE TEXTILE ET DE LA CONFECTION DANS LA RÉGION DE MONASTIR**

Taille de l'entreprise / Ouvriers	%	Nombre d'ouvriers	%
Moins 50	46,58	6717	13,27
[100, 50[	27,59	10559	20,87
[300, 100	20,94	18253	36,07
Plus de 300	4,89	15075	29,79
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>50604</b>	<b>100</b>

**RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON L'ANCIENNETÉ DU TRAVAIL**

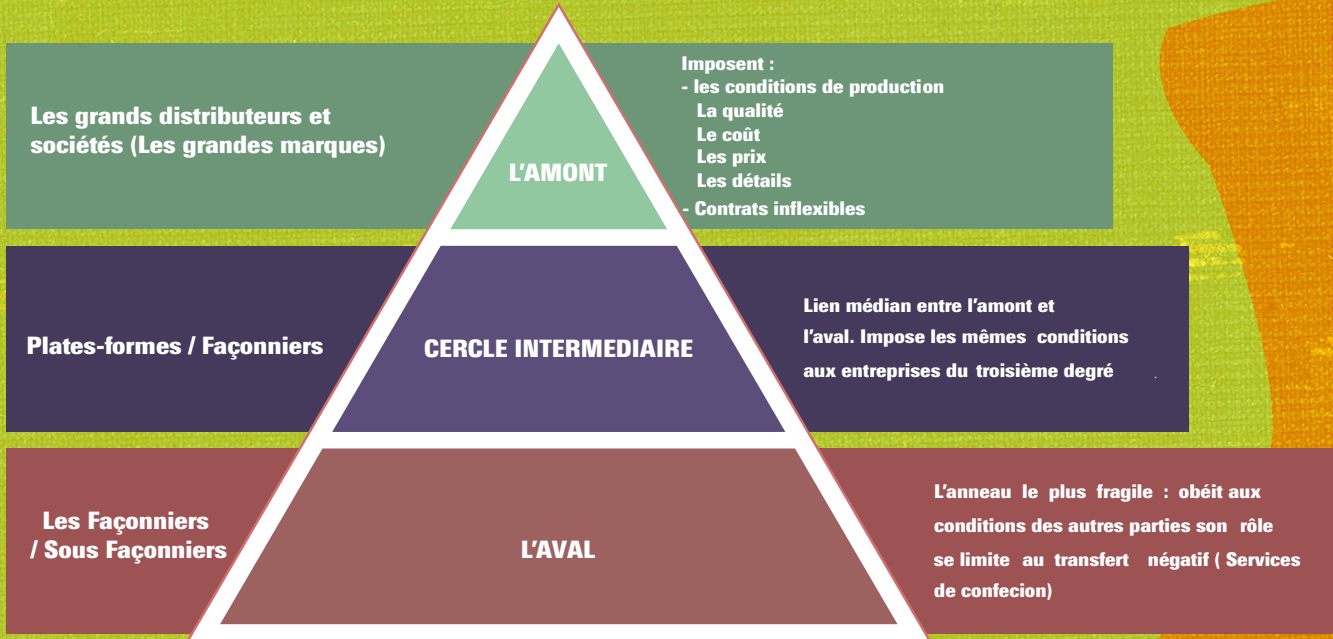


Etude du FTDES : Violations des droits économiques et sociaux des femmes travailleuses du secteur du textile. Étude de cas : la région de Monastir.

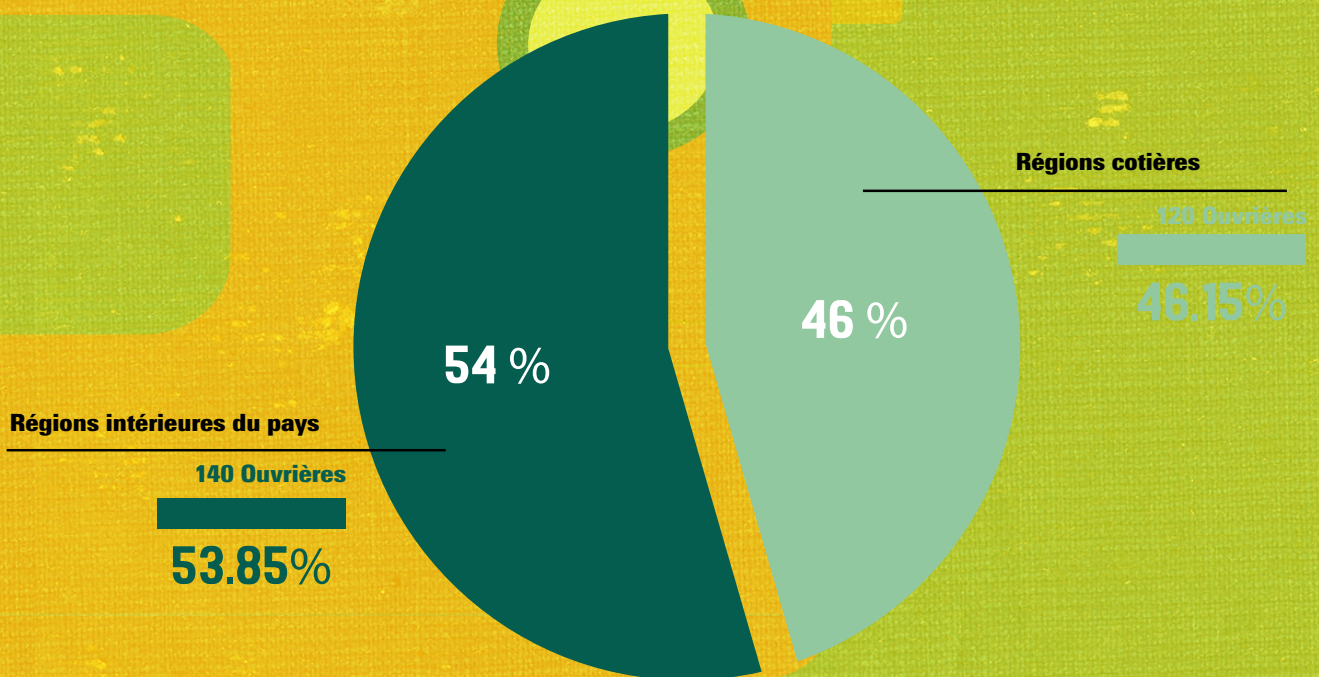
[https://ftdes.net/violations-des-droits-economiques-et-sociaux-des-femmes-travailleuses-dans-le-secteur-de-textile-monastir\\_trashed/](https://ftdes.net/violations-des-droits-economiques-et-sociaux-des-femmes-travailleuses-dans-le-secteur-de-textile-monastir_trashed/)



## LA STRUCTURE PYRAMIDALE DU SECTEUR DU TEXTILE



## RÉPARTITION DES OUVRIÈRES PAR RÉGION

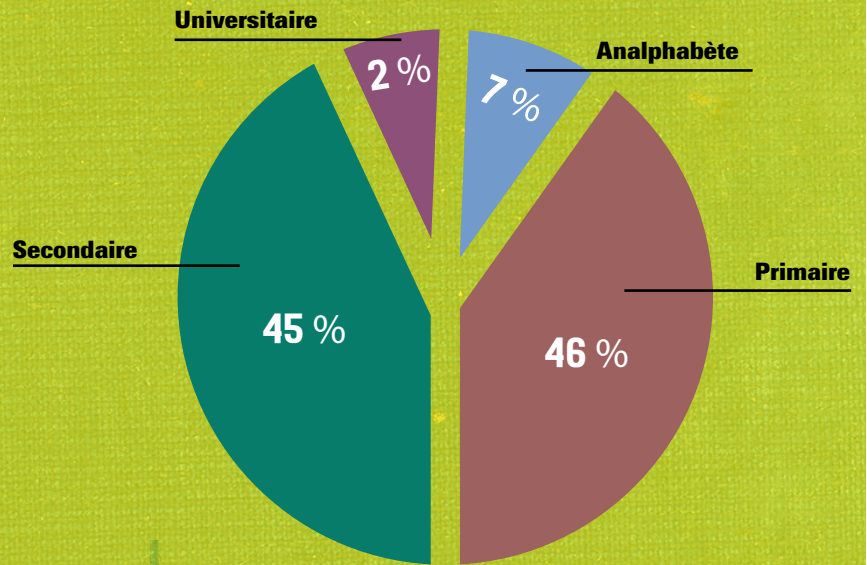
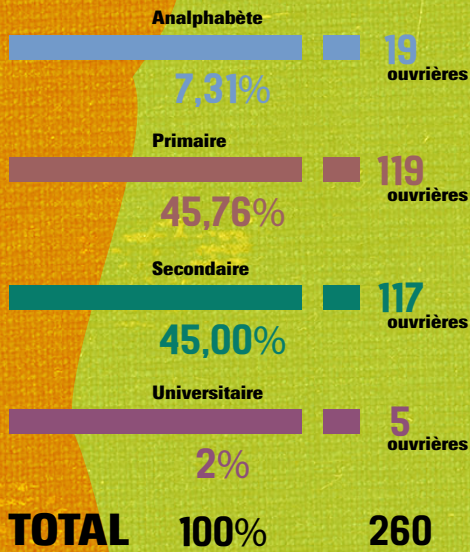


Etude du FTDES : Violations des droits économiques et sociaux des femmes travailleuses du secteur du textile. Étude de cas : la région de Monastir.

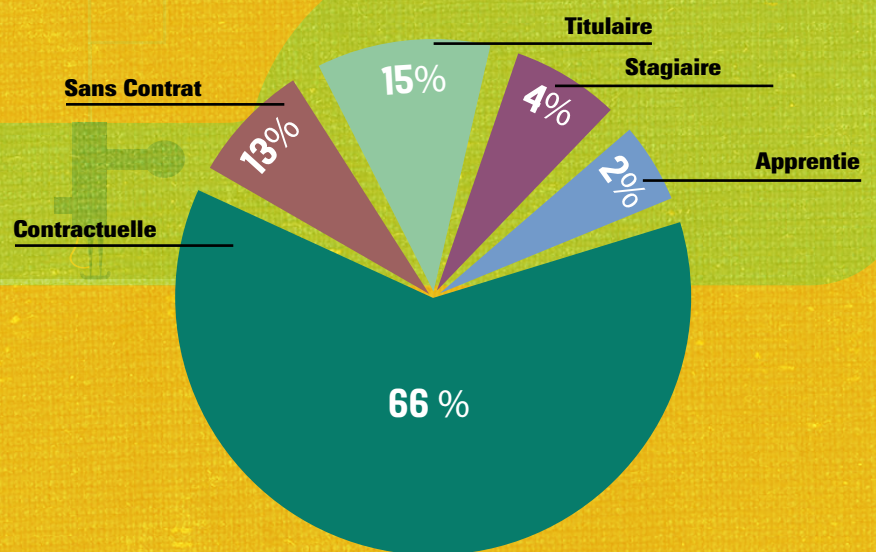
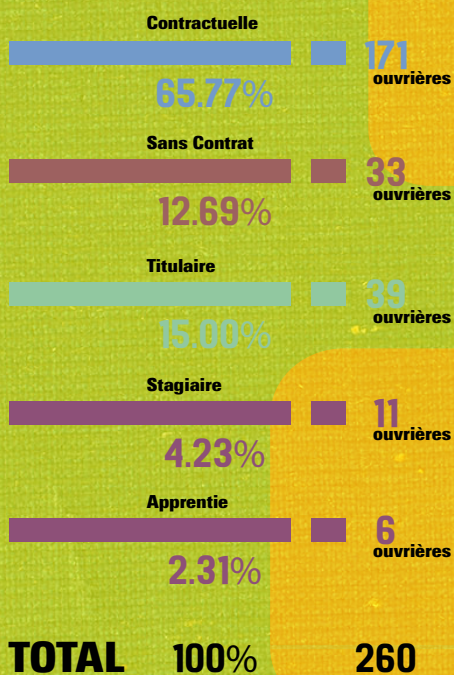
[https://ftdes.net/violations-des-droits-economiques-et-sociaux-des-femmes-travailleuses-dans-le-secteur-de-textile-monastir\\_trashed/](https://ftdes.net/violations-des-droits-economiques-et-sociaux-des-femmes-travailleuses-dans-le-secteur-de-textile-monastir_trashed/)



## RÉPARTITION DES OUVRIÈRES PAR NIVEAU D'ÉTUDE



## RÉPARTITION DES OUVRIÈRES PAR SITUATION PROFESSIONNELLE



Etude du FTDES : Violations des droits économiques et sociaux des femmes travailleuses du secteur du textile. Étude de cas : la région de Monastir.

[https://ftdes.net/violations-des-droits-economiques-et-sociaux-des-femmes-travailleuses-dans-le-secteur-de-textile-monastir\\_trashed/](https://ftdes.net/violations-des-droits-economiques-et-sociaux-des-femmes-travailleuses-dans-le-secteur-de-textile-monastir_trashed/)





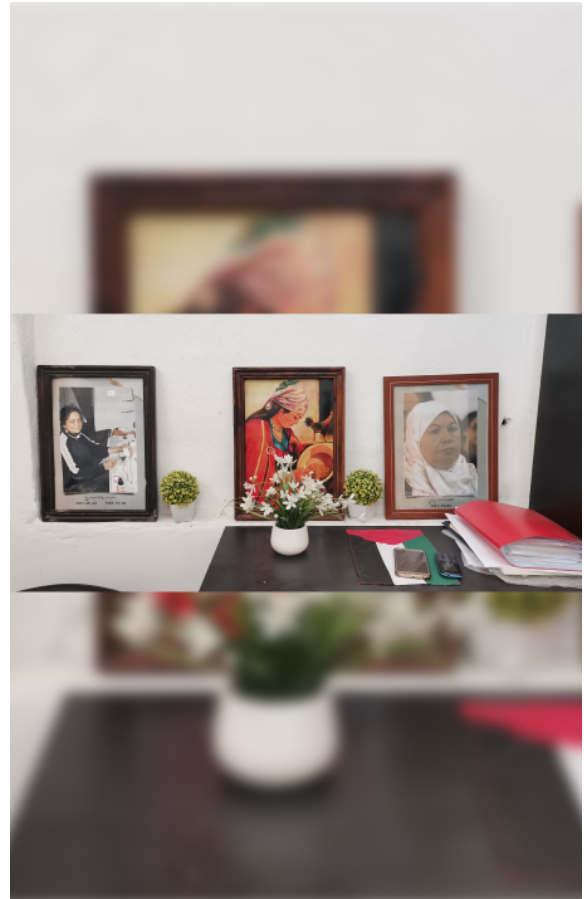
Coopérative Les Mains Solidaires de Ksibet El Mediouni. (photo Olfa Belhassine)



Les Mains Solidaires est fondée sur une gouvernance humanitaire. (photo Olfa Belhassine)



Première assemblée générale de la coopérative en 2020. (photo Olfa Belhassine)



Aux Mains Solidaires, on n'oublie pas les amies, des ouvrières parties trop vite. (photo Olfa Belhassine)



Des vêtements prêts, suspendus dans le bureau de la directrice des Mains Solidaires. (photo Olfa Belhassine)



La coopérative Les Mains Solidaires (février 2024). (photo Olfa Belhassine)



La coopérative Les Mains Solidaires (février 2024). (photo Olfa Belhassine)



La coopérative Les Mains Solidaires (février 2024). (photo Olfa Belhassine)





Jamila Bousaid, directrice des Mains Solidaires. (photo Olfa Belhassine)



Aux Mains Solidaires, les ouvrières sont partie prenante de leur affaire. (photo Olfa Belhassine)



Personne ne veut oublier Emna Zayati, une "martyre du textile". (photo Olfa Belhassine)





Elles déjeunent rapidement sans même enlever leur tablier. (photo Olfa Belhassine)



Par manque de réfectoire, les ouvrières déjeunent dans la rue. (photo Olfa Belhassine)



A Ksibet El Mediouni, les petites mains du textile déjeunent dans un terrain vague. (photo Olfa Belhassine)